

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Département du Morbihan (056)
Lycée Jeanne d'Arc . Saint-Ivy
29 Rue Abbé Martin
56306 PONTIVY CEDEX

Cachet de l'association de Gestion :

O.G.E.C. Jeanne d'Arc - Saint Ivy
29, rue Abbé Martin
56300 PONTIVY

**Paiement des bourses nationales d'études du second degré de lycée
Année scolaire 2018-2019**

PROCURATION ANNUELLE

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : **Commune** :

Agissant en tant que (1) : père ou mère ou représentant légal de l'enfant

Nom et prénom :

élève de cet établissement en classe de :

pour l'année scolaire : 2018 / 2019

Autorise Monsieur Gilles HUELLOU, chef de l'établissement indiqué ci-dessus, agissant par délégation de l'organisme de gestion, à percevoir en mon nom, le montant de la bourse de lycée attribuée à (mon fils) (ma fille), (2)

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

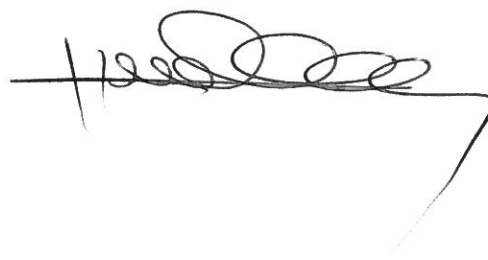
- donnera décharge de cette somme au comptable public dès versement au compte de l'établissement
- me versera par virement bancaire, le solde éventuel de la bourse de (mon fils) (ma fille) (2), après déduction des frais de pension ou de demi-pension

A , le 03.09.2018

A Pontivy, le 03.09.2018

Signature du responsable de l'élève

Signature du représentant légal de l'établissement



(1) Cocher la case correspondante

(2) Rayer la mention inutile